

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES LIGUES RÉGIONALES KATA-COMBATS

DATE Samedi 19 Mars 2022
SALLE Le Grand Dôme
ADRESSE 3 Rue du Grand Dôme - 91140 Villebon-sur-Yvette
BILLETTERIE Tarif Adulte 1 jour : 8 euros / Gratuit - 12 ans
ENGAGEMENT Inscription des équipes sélectionnées effectuée par les Ligues Régionales
CATEGORIES Minimes - Cadets - Juniors - Séniors (Masculins-Féminins - Ind / Eq)



DATE LIMITE INSCRIPTION 14 Mars 2022*

Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur www.ffkarate.fr

SAMEDI 19 Mars 2022

Contrôle Equipes :

08h30-09h00 : Masculines
09h00-09h30 : Féminines
10h30-11h00 : Séniors Mixtes

09h30 : Début des Compétitions

FIN D'APRES MIDI : Horaires prévisionnels des finales et remise des médailles

NATIONALITE : La participation des compétiteurs étrangers n'est pas autorisée

Composition des Equipes Masculines par ordre de passage :

1- Minime kata	2- Minime combat -55kg	3- Minime combat + 55kg
4- Cadet kata	5- Cadet combat - 63kg	6- Cadet combat + 63kg
7- Junior kata	8- Junior combat - 68kg	9- Junior combat + 68kg

Composition des Equipes Féminines par ordre de passage :

1- Minime kata	2- Minime combat -45kg	3- Minime combat + 45kg
4- Cadet kata	5- Cadet combat - 54kg	6- Cadet combat + 54kg
7- Junior kata	8- Junior combat - 59kg	9- Junior combat + 59kg

Surclassement : Le surclassement des Cadets est autorisé en Juniors. Les cadets ayant été surclassés en juniors ne pourront pas participer à cette compétition dans leurs catégories d'origines.

Composition des Equipes Séniors Mixtes Combat :

3- Séniors Féminines / 5- Séniors Masculins sans distinction de poids (Possibilité d'une remplaçante et d'un remplaçant)

Surclassement : Le surclassement des Juniors est autorisé en Séniors. Les Juniors ayant été surclassés en Séniors ne pourront pas participer à cette compétition dans leurs catégories d'origines

Chaque ligue régionale peut participer à l'une ou l'autre des épreuves, ou au trois épreuves.

***Inscriptions** : Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription. (Extrait du règlement Compétitions Saison 2020-2021 - page 40)